



# Les brèves du CSE de la ZP Sud Est

## CSE du 9 Décembre 2021

Les nouvelles directives de la Task Force, liées à l'évolution sanitaire, ont eu pour conséquence d'imposer, à nouveau, la tenue de ce comité dans un format distancié par téléconférence.

Essentiellement axé SST, les points traités à l'ordre du jour ont été les suivants : consultation sur le projet de déménagement du siège de la zone de production Sud Est, consultation sur la seconde partie de la politique sociale, des conditions de travail et de l'emploi de la zone de production Sud Est (bloc 3) et une information sur les résultats en matière de SST et accidentologie.

La délégation **UNSA-Ferroviaire**, a tenu en premier lieu, à aborder le sujet de la 5<sup>ème</sup> vague de l'épidémie COVID, en dénonçant, notamment, une dérive en matière d'information, de recensement et de pratiques non adaptées au sein d'unités dans certains établissements. Les directives nationales doivent être connues et appliquées uniformément sur tout le territoire de la zone de production Sud Est. La désignation de Vigie Covid dans chaque collectif de travail a été demandée.



Concernant le bilan social catastrophique pour l'année 2020 et ses indicateurs au rouge, les élus **UNSA-Ferroviaire**

alertent à nouveau la Direction sur les choix délétères pratiqués en matière de restructuration à finalité exclusivement économique. L'année n'est pas finie, que déjà, bon nombre d'établissements annoncent les restructurations par suppressions de postes à venir pour l'année 2022.

L'avenir du numérique dans les territoires et le recours quasi systématique à des « partenaires » constituent également des inquiétudes légitimes qu'à tenu à soulever **l'UNSA-Ferroviaire**. Le bug concernant le CDSL de la CCR de Lyon étant un fait caractéristique des risques inhérents à ces choix plus que discutables en matière économique et stratégique. Le Président du CSE a d'ailleurs annoncé que les arbitrages seraient pris à la mi-Janvier et que les engagements de l'Entreprise, vis-à-vis des agents impactés, étaient garantis pour le CDSL de la CCR de Lyon.

À la fin des déclarations liminaires, l'OS majoritaire a fait le choix de quitter la séance, refusant tout dialogue avec une Direction qui refuse de prendre en compte ses remarques et ses recommandations, allant jusqu'à remettre en question sa participation aux futures autres réunions.

## Consultation sur le projet de déménagement du siège de la zone de production Sud Est :



Initié en Juin 2020 dès la sortie du 1<sup>er</sup> confinement lié à la crise sanitaire, pour une mise en place prévue en Septembre 2022, ce projet aura pour but de déménager les locaux principaux du siège de la DZP SE de l'immeuble Anthémis du 120 boulevard Vivier Merle, vers le bâtiment Le Dauphiné situé au 78 rue de la Villette à Lyon. L'ambition est de diminuer de 22 % la facture tertiaire (pour 2026) par réduction de 15 % des surfaces occupées. Les 117 agents de la DZP concernés devraient occuper deux plateaux de 880 m<sup>2</sup> de surface locative, constitués de 108 postes de travail pouvant accueillir jusqu'à 154 salariés (flex-office). Un poste de travail passe de 12,9 m<sup>2</sup> à 13,5 m<sup>2</sup> avec un dimensionnement construit autour d'un ratio de 0,7 agent/poste. Les bureaux évoluent en espace dynamique, permettant de passer de trois postures traditionnelles (bureau, salle de réunion classique, lieu de pause) à neuf postures de travail identifiées à ce jour.

Le coût estimé de ce projet varierait de 20 à 30000 euros avec un retour d'investissement sur 3 à 4 ans.

Six groupes de travail ont participé au projet afin de le fiabiliser au mieux. Les principaux sujets d'inquiétude remontés ont été : la disponibilité des postes adaptés à l'instant T, la compatibilité des outils informatiques, les potentielles nuisances sonores et la gestion de la confidentialité.

À noter que plus de 90 % des individus concernés ont demandés la mise en place d'un avenant permettant le télétravail.

L'**UNSA-Ferroviaire** a attiré l'attention sur d'autres points sensibles et a demandé une prise en compte de la spécificité des personnels RQTH. Même si la Direction dit travailler au cas par cas, de manière exhaustive en fonction des personnes, avec une mise à disposition de matériel réservé à usage personnel, il ne faudrait pas que cela soit source de distinction du collectif voire de discrimination.

Concernant la problématique des places de parking, le chef de projet a répondu que, aussi bien pour les autos que les vélos, le sujet est bien identifié et qu'il ne ressort aucun point de blocage avec le futur bailleur.

La délégation **UNSA-Ferroviaire** se félicite également, suite à sa dernière DCI concernant l'éligibilité des agents du siège de la DZP aux Titres Restaurants, d'avoir obtenue, seule (contrairement à ce que laisserait penser une autre OS), que ce changement de LPA leur permette enfin d'y avoir droit.



Sur 16 votants, 12 votes POUR et 4 votes CONTRE, l'**UNSA-Ferroviaire** s'étant positionnée POUR conformément à la volonté de la majorité des personnes interrogées.

## Consultation sur la seconde partie de la politique sociale, des conditions de travail et de l'emploi de la zone de production Sud Est (bloc 3) :

Les élus présents ont assisté à une restitution du rapport d'expertise du Cabinet Progexa mettant en évidence

l'état catastrophique du bilan social. L'extraction de certaines données que sont les indicateurs de Santé et Sécurité au travail révèlent la pénibilité des conditions de travail et interrogent sur l'efficacité de la prévention, notamment au niveau de la sous traitance (1/4 de l'activité externalisée à M&T) pour laquelle elle n'est toujours pas clairement affichée. D'autant que les réorganisations qui éloignent toujours plus les pôles d'exécution et de décision constituent une lacune et un risque permanent pour la concrétisation et l'efficacité de cette politique de prévention. Les collectifs et les individus sont fragilisés durant ces phases de transition liées aux multiples restructurations, le risque étant la perte de maîtrise des risques locaux.



À souligner également, que la politique de prévention est bien trop peu axée sur les RPS, RPS qui sont pourtant fortement relayés par les médecins du travail. Les actions visant la prévention de ces risques sont d'ailleurs absentes des PAPACT 2021. Autre indicateur fort, la médecine du travail aux ressources médicales en tension, impactant pleinement la qualité du suivi pour les agents.

Aussi, au vu de ces éléments, sur 16 votants, les élus (y compris la délégation [UNSA-Ferroviaire](#)) se sont prononcés, à l'unanimité, à 16 voix CONTRE cette politique relative au bloc 3.

## SST et accidentologie :

Le bilan AT au 21 Octobre s'élève à 205 AT déclarés pour 186 retenus, soit un total de 6760 jours, sur le périmètre de la zone de production Sud Est. Une moyenne en hausse par rapport à l'année 2020 (total glissant de 215 contre 165). Comme les mois précédents, les déclarations d'accidents de plain-pied représentent la majorité des événements déclarés. Les accidents en liaison avec les manutentions de charges et d'objets restent quant à eux relativement nombreux. À noter que de nouvelles Règles qui sauvent « Réseau » sont effectives :

- je ne commence le travail qu'après avoir participé au briefing et l'avoir compris,
- j'utilise un téléphone ou une tablette numérique uniquement dans une situation ne présentant pas de danger,
- je respecte les consignes d'utilisation des engins et des outils,
- je considère toute installation électrique et tout câble électrique comme étant sous tension,
- je ne circule jamais dans la zone d'action d'un engin ou la zone d'évolution d'une charge sans avoir sécurisé mon intervention.



Prochain CSE le 20/01/2022.

**Joyeux Noël**  
**Bonnes Fêtes de fin d'année**  
**à toutes et à tous.**





## VOS ELUS UNSA-FERROVIAIRE

BUZIO Lionel	<a href="mailto:buzio.l@unsa-ferroviaire.org">buzio.l@unsa-ferroviaire.org</a>	07 67 36 64 86 EIC ALPES	BELLORGET Jean-Yves	<a href="mailto:bellorget.jy@unsa-ferroviaire.org">bellorget.jy@unsa-ferroviaire.org</a>	06 01 28 11 38 EIC BFC
VIVIER Marie-Laure	<a href="mailto:vivier.ml@unsa-ferroviaire.org">vivier.ml@unsa-ferroviaire.org</a>	EIC ALPES	CHARBONNIER Sébastien	<a href="mailto:charbonnier.s@unsa-ferroviaire.org">charbonnier.s@unsa-ferroviaire.org</a>	06 78 72 16 39 EISE Lyon
COULON Patrice	<a href="mailto:coulon.p@unsa-ferroviaire.org">coulon.p@unsa-ferroviaire.org</a>	06 13 04 87 45 EIC LR	CROS Delphine	<a href="mailto:cros.d@unsa-ferroviaire.org">cros.d@unsa-ferroviaire.org</a>	06 28 08 48 85 EIC LR
GAMELA Cindy	<a href="mailto:gamela.c@unsa-ferroviaire.org">gamela.c@unsa-ferroviaire.org</a>	06 24 03 71 19 EIC Auvergne	MURATI Jean-David	<a href="mailto:murati.jd@unsa-ferroviaire.org">murati.jd@unsa-ferroviaire.org</a>	06 14 88 70 34 EIC PACA
RAJKOWSKI Jean-Marcel	<a href="mailto:rajkowski.jm@unsa-ferroviaire.org">rajkowski.jm@unsa-ferroviaire.org</a>	Supply Chain Lyon	BELLIERES Éric	<a href="mailto:eric.bellieres@reseau.sncf.fr">eric.bellieres@reseau.sncf.fr</a>	Infrapole Auvergne
<b>UNSA-FERROVIAIRE – CSE ZP SUD EST</b>			SAUGUES Yoann	<a href="mailto:saugues.y@unsa-ferroviaire.org">saugues.y@unsa-ferroviaire.org</a>	06 20 78 10 38 (RS) EIC RA

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos questions : [cse.zpse@unsa-ferroviaire.org](mailto:cse.zpse@unsa-ferroviaire.org)



PV des réunions CSE de la DZP SE :  
<https://sncf.sharepoint.com/sites/SNCF-Reseau-ZPSud-Est-Communication/SitePages/PV-CSE.aspx>

